



10 RUE FREDERIC MISTRAL - 26290 DONZÈRE  
Téléphone : 04 75 49 70 30 - Fax : 04 75 51 55 38  
E-mail : [mairie@donzere.net](mailto:mairie@donzere.net)

## Note Synthétique Compte Administratif 2024

### Budget annexe Production d'Énergies Renouvelables



Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral - 26290 DONZÈRE - Tél. : 04 75 49 70 30  
E-mail : [mairie@donzere.net](mailto:mairie@donzere.net) / [www.donzere.fr](http://www.donzere.fr)

   Ville de Donzère

## Table des matières

Introduction :.....	3
1. Section d'exploitation .....	4
1.1 Les recettes réelles d'exploitation .....	4
1.2 Les dépenses réelles d'exploitation .....	5
2. Section d'investissement .....	6
2.1 Les recettes d'investissement .....	6
2.2 Les dépenses réelles d'investissement .....	6
3. Résultats de l'exercice.....	7

## Introduction :

L'article 2313-1 du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin.

Il est constitué de deux sections, d'exploitation et investissement. Contrairement au budget primitif, il n'y a pas d'obligations d'équilibre pour ce document. Il permet de retracer l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la commune sur l'exercice.

La section d'exploitation retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir. Ces différents programmes permettent de répondre à vos attentes quant à l'évolution de la collectivité ainsi qu'à valoriser le patrimoine. Les recettes sont issues de l'excédent de la section d'exploitation ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

Il sera présenté, par le biais de ce document, les résultats de l'exercice 2024 ainsi que ceux des années précédentes afin de voir l'évolution de la santé financière de la commune.

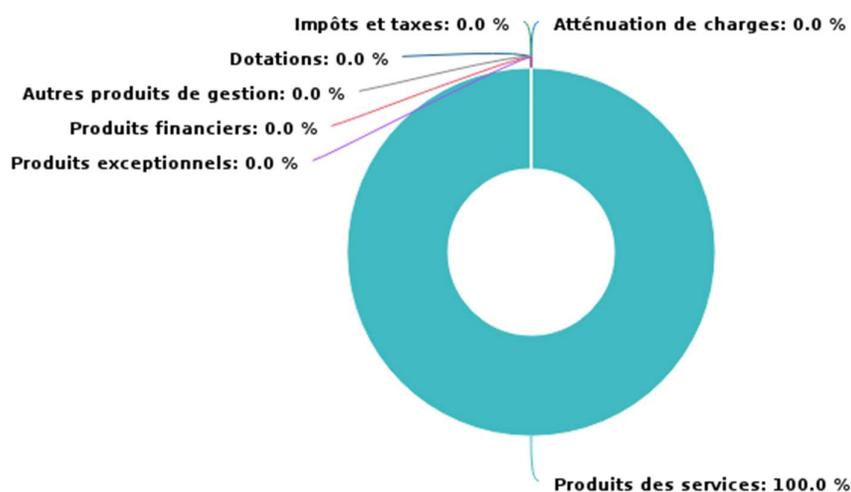
# 1. Section d'exploitation

## 1.1 Les recettes réelles d'exploitation

La section d'exploitation permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 11 431 €, elles étaient de 0 € en 2023. Elles se décomposent de la façon suivante :



Année	2023	2024	2023-2024 %
Impôts / taxes	0 €	0 €	0 %
Dotations, Subventions ou participations	0 €	0 €	- %
Recettes d'exploitation	0 €	11 431 €	0 %
Autres recettes	0 €	0 €	0 %
<b>Total Recettes d'exploitation</b>	<b>0 €</b>	<b>11 431 €</b>	<b>- %</b>

## 1.2 Les dépenses réelles d'exploitation

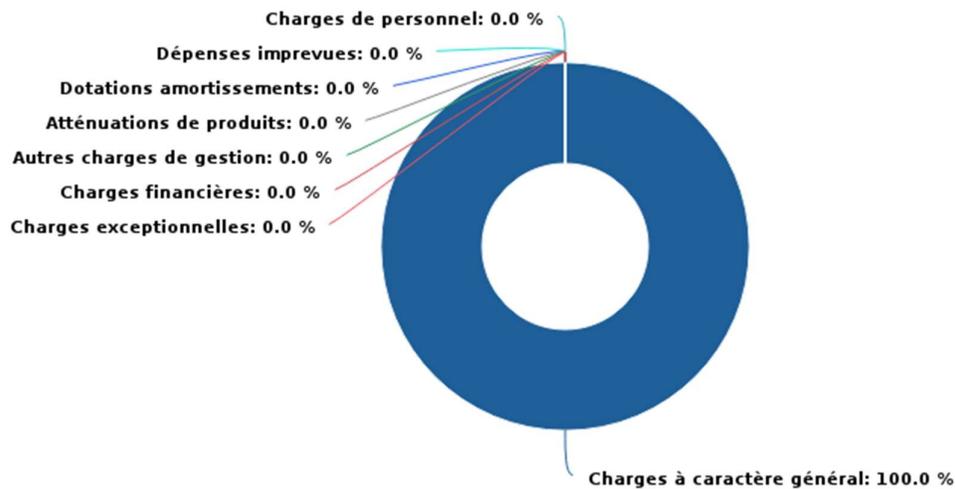
Concernant les dépenses d'exploitation, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, on y retrouve principalement :

- Les charges à caractère général.

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles d'exploitation s'élèvent à un montant total de 681 €, elles étaient de 0 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

### Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Année	2023	2024	2023-2024 %
Charges de gestion	0 €	681 €	0 %
Charges de personnel	0 €	0 €	- %
Atténuation de produits	0 €	0 €	- %
Charges financières	0 €	0 €	- %
Autres dépenses	0 €	0 €	0 %
<b>Total Dépenses d'exploitation</b>	<b>0 €</b>	<b>681 €</b>	<b>- %</b>

## 2. Section d'investissement

A l'inverse de la section d'exploitation qui implique des recettes et dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de la collectivité.

### 2.1 Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- L'excédent d'exploitation capitalisé (l'imputation des excédents de la section d'exploitation) ;

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles d'investissement n'ont pas été constatées.

### 2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles.

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 0 €, elles étaient de 102 432 € en 2023.

Année	2023	2024	2023-2024 %
Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	- %
Immobilisations corporelles	102 432 €	0 €	-100 %
Immobilisations en cours	0 €	0 €	- %
Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	- %
Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €	0 %
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>102 432 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-100 %</b>

### 3. Résultats de l'exercice

Réalisations de l'exercice	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'exploitation	5 803 €	11 431 €	5 628 €
Section d'investissement	0 €	5 121 €	5 121 €
<b>Total</b>	<b>5 803 €</b>	<b>16 552 €</b>	<b>10 749 €</b>

Reports	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'exploitation	0 €	0 €	-
Section d'investissement	102 432 €	0 €	-

Total Réalisations + reports	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'exploitation	5 803 €	11 431 €	5 628 €
Section d'investissement	102 432 €	5 121 €	-97 311 €

Restes à Réaliser	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'exploitation	0 €	0 €	-
Section d'investissement	0 €	0 €	-

Résultats totaux	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'exploitation	5 803 €	11 431 €	5 628 €
Section d'investissement	102 432 €	5 121 €	-97 311 €
<b>Total</b>	<b>108 235 €</b>	<b>16 552 €</b>	<b>-91 683 €</b>